

## Communiqué de presse

Le 8 janvier 2024

autonomiesuisse analyse le projet de mandat de négociation avec l'UE

## Le Conseil fédéral doit manifestement corriger le cap

- Les documents du Conseil fédéral concernant le mandat de négociation avec l'UE créent une **impression de déjà-vu**. On y retrouve presque tous les éléments de l'accord-cadre rejeté, qui sont indignes d'un État souverain, y compris les **règles institutionnelles**: la reprise dynamique du droit sans opting-out équitable, le droit de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de donner des instructions contraignantes pour le tribunal arbitral et la clause guillotine pour les accords bilatéraux I.
- Selon les lignes directrices de négociation, le Conseil fédéral ne nourrit aucune ambition d'obtenir d'autres améliorations des règles institutionnelles lors des négociations. Si cela devait rester identique après la consultation, la conclusion attendue du contrat correspondrait à un **accord-cadre 2.0**. Le Conseil fédéral met ainsi en danger l'avenir du **modèle de réussite suisse**.
- Les **restrictions imposées à la démocratie suisse** par la reprise automatique de facto du droit européen iraient bien au-delà de ce qui a fait l'objet du débat. Elles ne peuvent pas non plus être justifiées par d'éventuels avantages résultant de l'accord sur le marché intérieur. Tout comme les craintes dans le domaine de la technologie médicale se sont avérées exagérées, le **pessimisme** concernant la résiliation de l'ARM est également **infondé**. Dans les domaines de l'électricité, de la sécurité alimentaire et de la santé, il est, en outre, possible de trouver des **solutions bilatérales alternatives** avec les pays voisins ou l'UE.

## Lecture compliquée et enjolivée

La lecture est en grande partie teintée **d'enjolivements**. La mode d'expression complexe, qui rappelle les paragraphes interminables de la législation européenne, ne fait qu'embrouiller la compréhension. Honni soit qui pense que ces formulations visent à occulter habilement le mauvais résultat des discussions exploratoires et le manque d'ambition du mandat de négociation.

## Du vieux vin dans de nouvelles outres

D'un point de vue matériel, **autonomiesuisse** en conclut que, dans son projet de mandat de négociation avec l'UE, le Conseil fédéral n'a pas fait de progrès sur les questions institutionnelles centrales et qu'il ne fait que servir du vieux vin dans de nouvelles outres. Des améliorations ponctuelles vont de pair avec plusieurs détériorations. Un «accord-cadre 2.0» subordonnerait la Suisse à l'UE de façon tout aussi conséquente que la première proposition d'accord, qui, rappelons-le, s'est soldée par un échec.

Si le Conseil fédéral s'était initialement fixé pour objectif d'accroître sa marge de manœuvre, en élargissant le volume des négociations et en misant sur une approche sectorielle, et de parvenir à des dispositions institutionnelles spécifiques à l'accord, notamment en ce qui concerne la libre circulation des personnes ou la directive sur la citoyenneté, il doit constater son échec sur toute la ligne jusqu'ici.

En l'absence d'une nette correction de cap à l'issue de la consultation, le projet de mandat de négociation du Conseil fédéral risque de compromettre les meilleures conditions cadres de la Suisse par rapport à l'UE – et de mettre en péril notre modèle de réussite ainsi que la prospérité de la population.

## L'UE a perdu en importance depuis 1993

Dans les documents, le Conseil fédéral passe sous silence le fait que l'UE, aussi bien que la Suisse, ont évolué depuis la votation sur l'EEE. Ainsi, le protectionnisme, la bureaucratie et le centralisme ont gagné du terrain dans l'UE depuis 30 ans – tandis que son importance économique a diminué. Depuis le lancement du marché intérieur, en 1993, la contribution de l'UE à la performance économique mondiale a diminué de moitié.

Les exportations ont fait l'objet d'une diversification. À titre d'exemple, les États-Unis constituent aujourd'hui notre principal marché d'exportation, ayant ainsi remplacé l'Allemagne. En Asie également, les marchés connaissent une croissance plus dynamique que celle de l'UE. Ces 20 prochaines années, selon l'OCDE, la croissance économique aura lieu à 90% en dehors de l'Europe. Si la Suisse s'arrime unilatéralement à l'UE au niveau économique, elle encourt le risque, à moyen terme, de s'écarter des marchés véritablement essentiels.

## Quelles améliorations apporter au mandat de négociation?

- La **libre circulation des personnes**, respectivement la directive sur la citoyenneté doivent être exclues de la reprise dynamique du droit. Pour ce qui est de ces questions sociopolitiques clés, la Suisse doit notamment avoir la possibilité, en raison de sa situation particulière (forte immigration), de pouvoir réguler l'immigration, de préférence par des mesures d'économie de marché.
- Le **tribunal arbitral** doit être libre dans sa décision. Il peut s'orienter sur l'interprétation de la CJUE, celle-ci ne devant toutefois pas être contraignante. Le point de vue de la Suisse doit également être pris en compte.
- L'**accord de libre-échange** doit rester un traité purement bilatéral et il doit être explicitement exclu des dispositions institutionnelles dans le nouvel accord.

- Le nouvel accord doit être assorti d'une **clause de résiliation** explicite et équitable. À l'instar de tout autre contrat, les modalités de résiliation du contrat par les partenaires doit être clair lors de sa conclusion.
- L'accord négocié doit être soumis au **référendum en matière de traités internationaux**.

## Qu'en est-il si les objectifs ne sont pas atteints lors des négociations?

- Lors des négociations, le **Conseil fédéral doit faire valoir les atouts** de notre pays, notamment le fait que
  - l'UE exporte nettement plus vers la Suisse qu'inversement,
  - que la Suisse emploie plus de 1,5 million de citoyens européens,
  - et que les deux meilleures universités d'Europe continentale sont sises en Suisse et forment également bon nombre de citoyens de l'UE.
- Suite au rejet de l'EEE, l'UE souhaitait inciter la Suisse à **adhérer à l'UE par l'intermédiaire des accords bilatéraux**. Si, à présent, elle campe à nouveau sur cet objectif et refuse d'accepter des compromis sur les dispositions institutionnelles, la stratégie de l'UE est vouée, une fois de plus, à l'échec. La majorité du peuple suisse est contre l'adhésion à l'UE – encore moins de nature insidieuse.
- Le modèle de réussite de la Suisse se fonde sur sa **souveraineté**, le fédéralisme ainsi que la **démocratie directe**. La capacité d'innovation et l'**ouverture au monde** sont garantes de notre prospérité.
- La Suisse doit s'atteler de manière autonome à ses propres tâches et un **approvisionnement énergétique** satisfaisant en fait partie.
- **Négocier d'égal à égal** signifie aussi pouvoir quitter la table la tête haute. Ce courage, c'est celui dont devra faire preuve le Conseil fédéral s'il ne parvient pas à faire changer l'UE d'avis sur les points décisifs.

- Une alternative intéressante à la solution globale actuelle avec l'UE réside dans la **mise à jour intégrale de l'accord de libre-échange avec l'UE**. Le Royaume-Uni en a déjà conclu un avec l'UE. Et une nouvelle prévision du Centre for Economics and Business Research (Cebr) prévoit une croissance économique nettement plus rapide au Royaume-Uni que dans les grands pays de l'UE.

## Les documents du Conseil fédéral

Ce communiqué de presse et la prise de position plus détaillée d'autonomiesuisse se basent sur l'analyse des documents du Conseil fédéral du 15 décembre 2023:

- Common Understanding EU-Suisse du 27.10.2023 (résultat des discussions exploratoires)
- Projet de lignes directrices de négociation (décision du CF du 15.12.2023)
- Rapport sur les discussions exploratoires entre la Suisse et l'UE en vue de stabiliser et de développer leurs relations
- Communiqué de presse du Conseil fédéral sur le projet de mandat de négociation du 15.12.2023

## autonomiesuisse – une initiative de l'économie suisse

autonomiesuisse est une initiative de grande envergure soutenue par des entrepreneurs suisses et des personnalités de l'économie du centre. Elle s'engage en faveur d'une collaboration économique partenariale avec les pays de l'UE, mais également du monde entier. Son indépendance politique assure à la Suisse d'excellentes conditions cadres au niveau de l'économie et de la société. Le modèle de réussite suisse qui en découle doit rester viable à l'avenir également.

autonomiesuisse compte plus de 750 membres. Rejoignez-nous sur [autonomiesuisse.ch/fr/participez](https://autonomiesuisse.ch/fr/participez) pour contribuer à une Suisse ouverte au monde, performante et libre.

## Contact

Le comité de direction de la coprésidence d'autonomiesuisse se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant l'accord-cadre Suisse-UE du point de vue économique et entrepreneurial.

**Hans-Jörg Bertschi**

+41 79 330 50 72

[hans-joerg.bertschi@bertschi.com](mailto:hans-joerg.bertschi@bertschi.com)

**Professeur Giorgio Behr**

+41 79 430 44 21

[giorgio@behr.ch](mailto:giorgio@behr.ch)

**Alexandra Janssen**

+41 79 725 95 26

[alexandra.janssen@ecofin.ch](mailto:alexandra.janssen@ecofin.ch)

**Hans-Peter Zehnder**

+41 79 330 58 08

[hans-peter.zehnder@zehndergroup.com](mailto:hans-peter.zehnder@zehndergroup.com)

## Réseaux sociaux

